

Metz, le 19 avril 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau  
Délégation Territoriale de Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Romain DECCO  
Tél : 03 87 28 30 84  
E-mail : [romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)

Mairie de TREMERY  
5 Pl. de la Mairie  
57300 TREMERY

**OBJET :** Dossier de déclaration concernant l'aménagement du lotissement industriel situé à l'est du site PSA de Trémery - Notification mairie

**RÉF. :** 57-2022-00186

**PJ. :** Récépissé de déclaration  
Dossier de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**• aménagement du lotissement industriel situé à l'est du site PSA de Trémery**

Ce dossier a été déposé par : Rives de Moselle Développement  
48 place Mazelle - 57045 METZ CEDEX 01

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2022-00186 en date du 05 avril 2022, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER  
A. ERAN